

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 mars 2025.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

Absent : /

Ont donné pouvoir : Delphine BERNARD à Magali NEGRE Xavier MAFFRE à Anthony DURAND Thierry GAUBERT à Cédric CARME

Secrétaire de séance: Anthony DURAND

OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « MJC SAINT AMANS ALBINE » POUR CONCOURS A TITRE GRATUIT

Suite à la convention signée entre l'association « MJC Saint Amans Albine » et la commune de Saint Amans Sout pour les concours à titre gratuit qui sont opérés au niveau des locaux et du personnel mis à disposition, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (Mr Vidal ne prenant pas part au vote).

DIT que les montants réalisés ont été pour l'année 2024 :

Personnel :	31 700
Locaux, entretien et charges locatives :	<u>18 700</u>
	49 400

DIT que les montants prévus au budget sont pour l'année 2025 :

Personnel :	33 900
Locaux, entretien et charges locatives :	<u>16 700</u>
	50 600

Pour extrait conforme, à Saint Amans Sout le 9 avril 2025

Le secrétaire de séance : Anthony DURAND

Le Maire

Jérôme CROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 10 avril 2025